

PROJET DE DEGOUDRONNAGE OU "AUTOUR DE L'ABRE À PALABRE"

PERMEABILITÉ DES SOLS

SURFACE BITUMINEUSE DEGRAPPÉE SUR 165 M²

- limite l'effet de l'îlot de chaleur et les surchauffes estivales

- revêtements de sols infiltrer l'eau et évitent l'accumulation sur la surface ou dans les écoulements des canalisations



ESPACE DE RENCONTRE

AMÉNAGEMENTS

MOBILIERS ACCUEILLANTS

FIXES OU MOBILES :

- renforcent le caractère de "place de village"

- favorisent des rencontres entre les habitants et les usagers des infrastructures avoisinantes

- permettent d'imaginer de divers types d'usages



BIODIVERSITÉ

NOUVELLE SURFACE PRÉTÉE À ACCUEILLIR DE LA VÉGÉTATION EN PLEINE TERRE OU DANS DES BACS

- réflexion sur le type de végétation, l'exposition géographique, les besoins des usagers

- bla bla bla



BUDGET ESTIMATIF

Procédure d'autorisation de construire (frais administratifs) : 2'000.- / Installation de chantier (transport, déplacements, outillage, nettoyage en fin de chantier, signalisation de travaux) : 3'000.- / Tronçonnage sur le périmètre de la zone à exécuter : 2'000.- / Brèche du bitume existant, chargement et évacuation des gravats à la décharge, manutention : 20'000.- / Tronçonnage et déplacement bancs : 1'000.- / Revêtement sol : 4'000.- / Adaptation et gestion des eaux pluviales : 3'000.- / Préparation terrain pour végétalisation : 3'000.- / Plantation de plantes et arbres : 4'000.- / Aménagement mobilier : 2'000.- / TOTAL : 44'000.-

OMBRAJE

REVALORISATION DU TILLEUL "L'ARBRE À PALABRE"

- les bancs en béton déplacés pour lui garantir une croissance correcte du système racinaire



- plantation d'autres arbres majeurs dans la mesure du possible selon la surface à disposition